

Quelques infos :

Les Tarifs

Les tarifs sont sur le site mais les réductions pour règlement avant fin décembre ou pour plusieurs membres ne sont pas indiquées car trop nombreuses.

Facilités de paiement en 1 ou 3 fois avant fin décembre ou 4 ou 10 fois sur l'année (ne préparez pas les chèques à l'avance, nous avons des montants bien précis).

Les chèques, les prélèvements, les espèces, les chèques vacances, les coupons sport, les bons caf, les pass sport, les pass + etc..sont acceptés **(pas la CB)**.

Vous pouvez utiliser plusieurs moyens de paiement.

Pour les prélèvements, il faudra lorsque vous viendrez régler nous joindre un Rib puis signer l'autorisation de prélèvement après avoir fixé ensemble les montants et dates des prélèvements.

Pour le pass +, il faudra simplement imprimer le chèque dans votre espace adhérent pass+ et nous le donner pour règlement (nous le déduisons du montant total).

Pour le pass sport, il faudra simplement nous donner une copie de votre courrier pass sport (nous le déduisons du montant total).

Lors du règlement, nous regarderons ensemble si le créneau vous convient bien.

Si ce n'est pas le cas, nous trouverons ensemble une solution.

Si à la rentrée, votre planning (scolaire /étude /travail) ne vous permettait plus de conserver votre créneau, nous pourrions changer votre horaire de cours, dans la mesure du possible bien sûr.

Des changements se font régulièrement à la rentrée dès que tout le monde à connaissance de ses plannings. Nous nous efforcerons de trouver une solution pour tout le monde, dans la mesure du possible bien sûr.

Le certificat médical pour la compétition :

Le certificat médical pour la licence compétition n'est plus obligatoire pour les mineurs, il est remplacé par un questionnaire relatif à l'état de santé sportif du mineur (sauf si une réponse (oui) il faudra fournir un certificat médical).

Ce questionnaire sera sur votre espace cavalier sur la ffe accessible avec votre licence et votre code cavalier.

Pour les majeurs, la procédure est inchangée, nous donner un certificat médical (de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition pour la 1ère demande puis renouvellement autorisé 2 fois sur votre espace cavalier en répondant au questionnaire de santé.

Si vous souhaitez faire de la compétition officielle en cours d'année, pensez à mettre à jour votre licence compétition en début d'année.

Le forfait et les récupérations :

Nous vous rappelons que, en plus de votre forfait fixe d'1 heure par semaine, vous pouvez choisir une 2ieme heure fixe par semaine au forfait (le tarif est dégressif).

Le principe du forfait est de monter à heure fixe.

Néanmoins, nous vous permettons de récupérer 2h par trimestre dans le même trimestre si le cours a bien été décommandé 24h à l'avance (pas de délai pour maladie ou motifs impérieux).

Vous pouvez récupérer dans d'autres cours et/ou dans les animations du dimanche.

Il n'est pas possible de récupérer sur les stages sauf avec un arrêt médical "longue durée » (avoir un certificat médical).

Penser à bien nous prévenir en cas d'absence (le mieux est d'envoyer un sms) afin de pouvoir répartir le travail de nos chevaux et poneys.

La carte de 5h/10h:

Vous pouvez prendre, en plus de votre forfait, une carte de 5h ou de 10h pour monter une 2ieme heure quand vous le souhaitez.

Il faudra simplement bien prendre rendez-vous à l'avance sur les cours de votre niveau, vous pouvez changer d'heure de cours et pratiquer de manière plus souple.

Cette carte peut aussi s'utiliser sur les animations (animation =2h sur la carte) ou challenge au club (challenge =1h sur la carte).

Seulement pour les adultes qui souhaitent profiter d'une pratique plus souple, la carte peut se substituer au forfait (dans ce cas, régler aussi la carte club).

Les différents niveaux de cours :

Les cours 3/4 ans (1ère année) se font accompagnés d'un parent pour rassurer et aider l'enfant.

Ils permettent aux enfants de découvrir le poney et l'équitation en toute sécurité avec une pédagogie ludique et un rythme adapté aux enfants.

Les cours 4/5 ans (2ème année) ont été créés pour permettre aux enfants, qui ont déjà suivi une année en 3/4 ans, de commencer à travailler en autonomie.

Les enfants pourront commencer à effectuer des tâches seules, il est important de ne pas les remplacer mais simplement de les aider.

Le début d'année se fera avec un accompagnant puis progressivement vers l'autonomie selon le rythme de chaque enfant.

Les cours 3/4 ans, 4/5 ans sont des séances d'1h incluant la préparation (bien arriver à l'heure du cours).

Les cours 5/6 ans sont pratiqués en autonomie, les accompagnants pouvant en début d'année aider si besoin, à la préparation des poneys.

L'idée étant de rapidement laisser les enfants avec leurs poneys et le moniteur, afin qu'ils puissent gagner en autonomie.

Pour les cours 5/6 ans, le mieux est d'arriver un peu avant le cours (au moins 10 minutes) pour laisser aux enfants le temps nécessaire pour effectuer la préparation des poneys.

Pour le cours galop 1, 7/8 ans, la séance à poney/cheval dure 1h complète, les enfants autonomes peuvent suivre un rythme plus soutenu.

Les enfants doivent venir au moins 15 minutes avant le cours pour préparer le poney et prévoir 15 minutes après pour s'en occuper.

Voici les autres niveaux : sur même principe d'1h complète.

La progression pédagogique est basée sur les galops fédéraux.

Les cavaliers doivent aussi être présents au moins 15 minutes avant le cours pour préparer et prévoir 15 minutes pour apporter les soins nécessaires aux chevaux et aux matériels de sellerie.

Il existe les cours débutants à partir de 8 ans, débutants à partir de 10 ans, galops 1/2, galops 2/3, galops 3/4, galops 4/5, galop 5, galops 5/6 et galops 6/7 puis cours compétitions.

Les cours adultes :

Ils sont proposés essentiellement aux adultes pour leur permettre de passer un moment convivial ensemble.

Le cours adultes débutants/galops 1/2, le cours adultes galops 2/3, le cours adultes 3/4 et le cours adultes 4/5.

Les conventions :

Nouveauté :

Si vous êtes intéressé par une convention ou une pratique plus intensive que le forfait 1h par semaine.

Il faudra prendre rendez-vous avec l'équipe pédagogique, afin de pouvoir mieux vous renseigner sur le contenu des conventions et sur les autres options possibles.

Bien le demander sur la fiche de préinscription feuille 2.

La convention club, à partir du niveau 3/4, permet aux plus jeunes cavaliers de pratiquer de l'équitation de manière plus intensive en découvrant et pratiquant les activités proposées au club.

La convention évolution +, à partir du niveau 4/5, permet de pratiquer de manière plus intensive et de démarrer la compétition avec les challenges et de découvrir les officiels dans de bonnes conditions. Cette convention permet aussi de découvrir et de se perfectionner dans différentes disciplines avec un cheval (ou plusieurs) chevaux durant 1 année.

La convention compétition à partir d'un niveau 5/6, permet aux cavaliers plus expérimentés, de s'entraîner et de concourir en compétition officielle avec un cheval (ou plusieurs) chevaux durant 1 année, de manière régulière et suivie.

Elle permet aussi de préparer les enfants et chevaux vers un éventuel championnat de France (coût de la préparation et du championnat en plus).

Pour toutes les conventions :

Le choix de l'équidé se fait bien sûr en accord avec l'équipe pédagogique et selon les disponibilités, afin d'assurer au cavalier la meilleure progression possible en toute sécurité.

Les équidés peuvent avoir plusieurs conventions et conserve leur statut de cheval de club.

Le moniteur se réserve le droit de changer si besoin le cheval sur certaines séances ou certains concours (pour le bien-être du cheval et/ou pour la progression du cavalier).

Le cavalier doit avoir le niveau et la maturité nécessaire pour accéder à ce principe de convention.

Le cavalier doit se sentir investi par rapport à sa monture pour les soins réguliers ou ponctuels (sous le couvert d'un enseignant bien sûr).

Les cours obstacles/ dressage compétitions :

Réservés aux cavaliers participants de manière régulière et suivi aux compétitions officielles cso / cce/ dressage et/ou avec un objectif championnat dans l'une de ces 3 disciplines.

Pour les cavaliers à partir du niveau 5, 3 cours compétitions obstacles existent pour pouvoir se préparer aux concours officiels.

Les groupes seront définis à la rentrée selon les niveaux et possibilités de chacun.

Pour les cavaliers galops 7, un cours compétition dressage du cce existe pour se perfectionner et se préparer aux compétitions officielles.

Le cours préparation challenge et concours :

Cours pty réservés en priorité aux cavaliers participants de manière régulière et suivi aux compétitions officielles pty et/ou avec un objectif championnat dans cette discipline.

Certains cours seront ouverts à d'autres cavaliers et d'autres disciplines (equifun/equifeel).

Ce cours sera programmé sur certains samedi à 13h en même temps que le programme des animations et des concours, en fonction des échéances de concours.

Vous pourrez l'utiliser selon vos envies avec votre carte de 5h ou de 10h mais aussi avec des récupérations.

On ne peut pas s'y inscrire avec un forfait 1h/fixe car ce cours n'aura pas lieu tous les samedis.

Il faudra simplement s'inscrire en même temps que les animations et concours.